

Concertation entre parties prenantes et développement économique

Déclaration du groupe de l'UNSA

Dans nos sociétés modernes complexes, la mise en œuvre d'un projet pour la collectivité va de moins en moins de soi. Son acceptation sociale en est devenue une des conditions clés et celle-ci ne peut se réduire à une décision politique, quand bien même cette dernière est totalement légitime dans un système démocratique qui confie aux élus la représentation du peuple.

La concertation est le moyen incontournable pour faire le pont entre la légitimité politique, institutionnellement et juridiquement indiscutable en matière de décision, et la légitimité sociale qui s'appuie sur l'information, le débat et la consultation, pour nourrir une acceptation des parties intéressées, celle-ci pouvant déboucher sur une adhésion véritable ou, à défaut de déclencher un accord, au moins sur une résignation raisonnée. Loin de s'opposer à la démocratie représentative, elle la complète, voire même la conforte, en offrant au politique l'accès à une diversité de points de vue qu'il n'avait pas nécessairement envisagés et qui peut aussi lui faire ajuster ou modifier un projet initial.

En revenant sur cette question essentielle, l'avis présenté par Mesdames Hézard et Fargevieille au titre de la section des activités économiques fait œuvre utile. En recensant les formes diverses de la concertation pratiquée aujourd'hui, qu'elle soit réglementaire ou volontaire, il sait en éviter une vision idéalisée car, s'il en cerne les avancées, c'est sans oublier les limites ou les blocages qui peuvent l'affliger.

Les recommandations qui en découlent sont adaptées. Sur le fond, au-delà des diverses dispositions techniques qui peuvent utilement « mettre de l'huile dans les rouages » d'un processus, c'est bien, pour l'UNSA, le développement parmi les citoyens d'une véritable culture de la concertation qui est, dans notre pays, l'un des enjeux les plus importants. Assumer aussi bien les heurts rugueux de la démocratie lorsqu'ils sont nécessaires que l'élaboration collective, la co-construction et donc le compromis, c'est à cette maturité démocratique qu'il serait grand temps d'accéder.

L'UNSA a voté l'avis.